



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Fait à Mamoudzou, le 13 MARS 2019

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE MAYOTTE

SITE MARIAZE

AVENUE DE LA PRÉFECTURE

B.P. 501

97600 MAMOUZOU

## **Arrêté relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction régionale des finances publiques de Mayotte**

### **Le directeur régional des finances publiques de Mayotte**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret du 06 juin 2016 portant nomination de M. Jean-Marc LELEU, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur régional des finances publiques de Mayotte ;

Vu l'arrêté du 14 février 2012 portant création de la direction régionale des finances publiques de Mayotte ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-14810/DRFIP du 1<sup>er</sup> septembre 2016 portant délégation de signature à M. Jean-Marc LELEU en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction régionale des finances publiques de Mayotte.

### **ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** - La fermeture de l'accueil du public du service de publicité foncière de la direction régionale des finances publiques de Mayotte, situé au Centre des Finances publiques de Boboka, Boulevard Halidi Sélémani à Mamoudzou, les **19, 20 et 21 mars 2019**.

**Article 2** - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Mayotte et affiché dans les locaux des services de la Direction régionale des finances publiques de Mayotte.

L'administrateur général des finances publiques,  
Directeur régional des finances publiques de Mayotte,

Jean-Marc LELEU